

Les conditions de production de la néo-littérature amazighe. Cas de la littérature kabyle

Said Chemakh

Département de Langue et Culture Amazighes
Université de Tizi-Ouzou

ولد الأدب القبائلي المكتوب منذ ما يقارب قرنا، و لم يكن الانتقال من الشفوي إلى المكتوب دون قطائع أو تجدييدات. وإذا كانت بعض الأعمال مجرد إعادة كتابة لنمط تقليدي، فإن البعض الآخر يعد تجديدا حقيقيا سواء من حيث الشكل أو من حيث المضمون. وعليه، سيكون مفيدا الرجوع إلى الشروط التي أدت إلى إنتاج هذا الأدب الأمازيغي الجديد، ويبدو أن المهارات اللسانية والأدبية، بالإضافة إلى الدوافع الاجتماعية هي أول ما يجب التساؤل عنه. وهذا ما يحاول المقال تفسيره.

Avant de mener des études thématiques ou d'entamer des analyses littéraires du roman, de la nouvelle ou de la poésie kabyle écrite, il semble nécessaire de décrire les conditions d'existence de cette néo-littérature. La présente contribution relèvera donc plus de l'histoire littéraire et de la sociologie littéraire. Le rôle assigné à cette dernière est celui que donne R. Escarpit (1958 : 28) dans *Sociologie de la littérature* : « La sociologie littéraire doit respecter la spécificité du fait littéraire. Bonne affaire pour l'homme de métier, elle doit aussi être une bonne affaire pour le lecteur en aidant la science – historique ou critique – dans les tâches qui lui sont propres. Ces préoccupations restent indirectement les siennes : son rôle est seulement de les concevoir à l'échelle de la société ».

Par conditions d'existence, nous entendons toutes les conditions et situations par lesquelles passe l'œuvre de l'écrivain ou du poète depuis sa mise en forme scripturale par l'auteur jusqu'à sa réception par le public. C'est des conditions de la production de littérature écrite dont il sera donc question dans cette étude. Mais il nous a semblé nécessaire de revenir sur la connaissance et la maîtrise de l'écriture. Car comment un auteur peut-il aligner des lettres sur du papier s'il n'a jamais appris à écrire, sa langue étant non écrite pendant des siècles ? Et dans quelles conditions un écrivain kabyle a-t-il écrit (et écrit) en kabyle ?

A la suite du travail de M. Bakhtine (1977 : 128), on admet que trois conditions sont nécessaires pour devenir écrivain : la compétence linguistique, la compétence littéraire et la motivation sociale.

De la compétence linguistique

Les Berbères possèdent depuis au moins 25 siècles une écriture, le libyque dont la forme la plus connue sous le nom de tfinagh est encore en usage chez les Touaregs. Mais son usage est essentiellement d'ordre symbolique (stèles honorifiques ou funéraires) et il semble que l'usage du tfinagh a connu une extinction vers le V^e s. après J. C. pour ce qui concerne la partie septentrionale de l'Afrique du Nord. L'essentiel de la poésie conservée depuis le XV^e s. au moins,

était de production orale soumise donc aux aléas que connaît toute littérature orale de par le monde, à savoir la perte totale ou partielle de pièces qui la composent, éternelles modifications à travers le temps... En ce qui concerne la Kabylie, ce n'est qu'après la conquête française que le kabyle fut transcrit en caractères latins par les militaires, les missionnaires religieux et puis par les linguistes. Les premiers instituteurs kabyles ont appris cette écriture et l'utilisèrent à leur tour pour dire le monde. Certes, ce n'est pas seulement le fait d'être instruit qui permet de devenir écrivain ou poète. D'ailleurs, une bonne partie des écrivains kabyles sont des autodidactes. Mais cela ne signifie nullement absence de rapport entre l'apprentissage de l'écriture et l'école. S. Chaker (1992 : 8) notait qu'« il faut donc attendre la période coloniale et la très forte influence de l'Ecole et de la culture françaises pour que naisse une véritable production littéraire écrite en langue berbère ». Cette influence de l'Ecole est très variable car les rares écrivains qui y ont eu accès ont produit leur littérature en français, il s'agit essentiellement de M. Mammeri, M. Féraoun, J. Amrouche... D'autres ont préféré écrire partiellement en berbère, c'est le cas de M. Mammeri, S. Boulifa, M. Lechani... ou totalement comme Bélaïd Ait Ali. Certains écrivains ont appris à écrire en dehors de l'institution scolaire, par des apprentissages individuels. Toutefois, on remarque l'existence d'un lien entretenu avec les savoirs livresque et scolaire dans les propos tenus par ces auteurs dans leurs interviews et témoignages divers, mais aussi à travers les textes produits. Le rapport qu'entretiennent l'enseignement et l'écriture peut être aisément établi dans le cas de la littérature kabyle écrite. C'est la présence récurrente de *l'absence de l'accès au savoir que prodigue l'école* qu'il faut tenter d'expliquer. Une recherche reste à faire dans ce domaine et celle-ci permettra sûrement de saisir où finit l'oralité et où commence l'écriture dans la littérature kabyle. L'exemple de l'œuvre de Bélaïd Ait Ali est en ce sens très édifiant car il permet de poser dès la fin des années 40, deux questions :

1- Comment un écrivain peut-il ré-écrire une histoire transmise oralement depuis des générations (il s'agit de celle d'un saint : Ccix Hmed Wali) et l'insérer comme récit intradiégétique dans son roman, le premier du genre, *Lwali n wedrar* ?

2- Comment écrire en kabyle ? Faut-il reproduire récits et poésies tels qu'ils étaient dits depuis des siècles ? Ou alors faut-il modifier et travailler les textes en profondeur jusqu'à ce qu'ils soient différents de ce qu'ils étaient en littérature orale ? Si oui, quel rôle l'enseignement joue-t-il ?

De la compétence littéraire

Dans le cas kabyle, la compétence littéraire est généralement acquise en dehors de l'enseignement du kabyle. L'enseignement qui devait contribuer à sa formation et à sa consolidation est quasiment inexistant. La scolarisation s'était faite en langue française jusqu'à l'indépendance, puis en arabe mais aussi en français jusqu'à présent. Ce n'est qu'au cours de l'année 1995/96, que des cours de berbère ont eu officiellement lieu dans l'école algérienne. Si l'enseignement généralisé du berbère avait existé en Kabylie pendant la période coloniale, certains écrivains kabyles n'auraient-ils pas écrit et publié leurs oeuvres en berbère ? Si cet enseignement

avait existé après l'indépendance, n'y aurait-il pas une littérature algérienne de langue berbère à côté des littératures de langues arabe et française ?

Quelques arguments militent en faveur d'une réponse positive. De nombreux auteurs ont suivi les rares cours de berbère qui ont existé depuis au moins 1891, année où fut créé le Brevet de langue kabyle. C'était le cas de Said Boulifa, professeur de kabyle. Pour peu que l'on ne se limite pas aux fins pédagogiques pour lesquelles il était élaboré, le *Cours de 2^o année* (Boulifa, 1913) peut être la première œuvre en prose écrite en kabyle. Lechani dont la poésie vient d'être éditée avec une bonne partie de ses études sur la langue et la littérature sous le titre *Ecrits berbères*, est lui aussi diplômé de berbère en 1912. Brahim Zellal, l'auteur du *roman du chacal* est également diplômé de berbère de l'Université d'Alger.

D'autres auteurs tels A. Mezdad, S. Sadi... ont suivi les cours que donnaient M. Mammeri à l'Université d'Alger jusqu'à ce que ces derniers ne soient interdits en 1973.

Quelques auteurs ont appris uniquement comment écrire le kabyle en caractères latins, c'est-à-dire l'alphabet et n'ont suivi aucun cours de kabyle, c'est le cas de Mezyan u Muh (de son vrai nom Gherram Hocine). Et c'était le cas aussi de Bélaïd Ait Ali qui a pourtant poursuivi sa scolarité en français jusqu'au brevet mais qui n'a écrit en kabyle que lorsque les deux Pères J.-M. Dallet et J. Lanfry, responsables *du Fichier de Documentation Berbère* lui ont demandé de leur écrire des histoires et des contes pour le FDB, occasion où il apprit la transcription utilisée jusqu'alors. Le romancier Amar u Hemza, ouvrier immigré en France, a appris à écrire en kabyle en dehors de l'institution scolaire. C'est également le cas de prosateurs tels Djafer Chibani et Ahmed Berkouk.

Hamane Abdellah a créé un alphabet personnel à base de lettres arabes pour écrire non seulement ses traductions des versets coraniques ou des poèmes de Baudelaire, mais aussi ses nombreux récits et pièces de théâtre.

Toutefois, la compétence linguistique (et *a fortiori* littéraire) ne se réduit pas à la capacité de noter et/ou de transcrire la langue. Elle exige aussi l'acquisition d'un niveau de langue, d'un registre de la koinè littéraire qui, pour cette génération d'écrivains, est passée par l'oralité. Ce passage a, d'ailleurs, plusieurs incidences sur l'écrit.

La compétence littéraire se remarque aussi dans la maîtrise des oeuvres de la littérature kabyle orale par la plupart des écrivains. Parfois, l'influence des prédécesseurs, par exemple Si Muhend pour ce qui est de la poésie, est telle que l'on arrive difficilement à discerner l'appartenance de certains neuvains. De nombreux poètes (Si Lhusin, Mezyan u Muh...) ont fait du neuvain presque l'unique structure formelle en poésie kabyle. Cette influence est malheureusement inconsciente. Pour ce qui est de la prose, la compétence littéraire passe aussi par la maîtrise des techniques du conte traditionnel. Si on prend le cas de Bélaïd, on remarque qu'il a avant tout réutilisé le conte comme premier terrain d'essai avec de courtes introductions de description avant d'écrire des récits inspirés directement de sa vie quotidienne (*Afenjal n lqehwa, Lexdubegga...*). Toutefois, la littérature française (et universelle traduite en français) a beaucoup contribué à forger cette compétence surtout chez les romanciers des années 80 et 90 du XX^{ème} siècle.

Conscience identitaire et idéologie

Dans le cas du kabyle (et du berbère en général), la conscience identitaire a constitué une « motivation sociale » pour la génération d'écrivains qui ont produit après les indépendances.

Il est indéniable que la conscience identitaire berbère a joué un rôle déterminant chez la plupart des auteurs kabyles de ce siècle. Déjà, les poètes du XVIII^e et XIX^e siècles (de Yusef u Qasi à Si Muhend) ne se reconnaissent que comme kabyles. La Kabylie était indépendante de tout pouvoir extérieur, au moins depuis la fin du XIV^e s. et ce, jusqu'à la conquête définitive (1857) et surtout après l'écrasement de l'insurrection de 1871. La naissance d'une conscience nationale algérienne au XX^e s. n'a pas réduit pour autant la conscience identitaire kabyle, ni même la conscience d'appartenance régionale. Le vocable *tamurt n Leqbayel* ne se réduit pas à une région repérée sur une carte mais renvoie à une langue, une culture qui sont vécues comme différentes de celles des autres (Arabes, Turcs et Français).

L'exclusion des références à la berbéricité dans toutes ses dimensions linguistiques, culturelles et historiques dans le discours nationaliste et dans les textes fondateurs de l'Etat-nation algérien n'a fait que renforcer la conscience identitaire berbère. Cette dernière se caractérise par le sentiment d'appartenance à une même communauté linguistique, certes fragmentée mais ayant des références culturelles et historiques communes. Cette identité ne se veut pas seulement régionale (kabyle) ou nationale (algérienne) mais transnationale, c'est-à-dire nord-africaine car partagée avec les autres communautés berbérophones qui s'en réclament (Chleuhs, Rifains, Touaregs, Nefoussis...).

Si cette conscience identitaire se retrouve affirmée chez les militants politiques (A. Imache, O. Bennaï...), nous la retrouvons aussi chez les écrivains et poètes des années postérieures à l'indépendance et même chez les poètes nationalistes tels Yidir Aït Amrane, l'auteur du chant *Ekker a mmi-s umazigh* (1945). Elle n'est pas de reste chez les écrivains kabyles de langue française les plus classiques : M. Féraoun, M. Mammeri, J. Amrouche... Et apparaît même sous des formes subtiles dans l'œuvre de T. Djaout alors qu'elle est plus clairement assumée dans les écrits de N. Fares. Certes, leurs œuvres ne sont pas réductibles à cette seule référence idéologique, mais elle demeure, néanmoins, importante et même centrale dans *la Traversée* de M. Mammeri, par exemple. Chez Taos Amrouche qui a publié tous ses romans en français, cette référence se manifeste sous la forme d'un texte autant polémique que politique : *Que fait-on pour la langue berbère ?* publié une première fois dans *Le Monde* en 1956, avant d'être repris dans *Documents nord-africains* en 1957.

La berbéricité comme référence idéologique des auteurs se retrouve inscrite dans de nombreuses œuvres poétiques surtout à partir des années 1970. Mais elle est plus prépondérante dans le roman. Elle y est citée explicitement dans six des huit romans publiés jusqu'ici sans compter qu'elle l'est aussi dans la nouvelle *Lwali n wedrar* de Bélaïd Aït Ali.

D. Abrous (1989) a déjà mis en évidence cette conscience identitaire dans les productions romanesques kabyles. La récurrence de cette conscience chez les

écrivains et poètes kabyles, quelle que soit leur langue d'expression (kabyle ou français), est, par ailleurs, un des critères d'existence d'un *espace littéraire kabyle spécifique* telle que défini par D. Merolla (1996). L'histoire de la constitution de ce dernier et l'analyse des courants qui le traversent restent à faire. Mais il demeure néanmoins comme la seule dénomination permettant de consacrer la littérature écrite par les Kabyles loin des appellations spéculatives ou portant de fortes charges idéologiques que ce soit nationaliste, linguistique... Car après avoir été pris dans un ensemble nommé littérature algérienne de langue et/ou d'expressions : française, berbère... n'a-t-on pas vu Adonis la classer comme *littérature arabe d'expression berbère* ?

Si cet espace littéraire kabyle est en intersection avec l'espace littéraire algérien, il l'est tout aussi avec l'espace littéraire berbérophone¹ encore plus large que les espaces littéraires nationaux du fait que la langue berbère est une langue transnationale. Pourquoi ne pourrait-on pas parler alors de littérature berbère de Kabylie ?

Avant d'entamer ce débat, il va falloir approfondir l'étude sur les conditions matérielles d'éditions et/ou publications de ces œuvres une fois le manuscrit ou tapuscrit achevé. Mais aussi, il y a lieu de se pencher sur les conditions de diffusion de cette littérature, de sa réception par le public (critique universitaire et journalistique) de sa promotion auprès du lectorat (et de sa traduction) et enfin de consécration. C'est tout un programme d'études et de recherche relevant de plusieurs disciplines (sociologie de la littérature, critique littéraire...) qu'il va falloir mettre en place

Références bibliographiques

Abrous, D. (1989), *La production romanesque kabyle : une expérience de passage à l'écrit*, Mémoire de DEA, ILGEOS, Université de Provence.

Amrouche, T. (1957), « Que fait-on pour la langue berbère ? », Alger, *Documents nord africains*.

Bakhtine, M. (1977), *Marxisme et philosophie du langage*, Paris, Minit.

Boulifa M. S. (1913), *Méthode de langue kabyle (cours de deuxième année)*, Alger, Jourdan.

Chaker, S. (1999), *Berbère aujourd'hui*, 2^o édition, Paris, l'Harmattan (Publié en Algérie sous le titre *Imazighen ass-a*, Alger, Bouchène, 1990).

Chaker, S. (1989), « La néo-littérature kabyle », Paris, *Bulletin d'Etudes Africaines*, Inalco.

¹ Il y a lieu de tenir compte des diverses littératures écrites en berbère que soit en Algérie (dans les variétés mozabite, chaoui et chenoui), au Maroc (dans les variétés chleuh, rifaine et tamazight), en Libye (nefoussa) mais aussi au Niger et au Mali (tamacheq).

Chemakh, S. et Khellil, S. (1989), « Développement de Tamazight à travers le mouvement associatif », Tizi-Ouzou, *Tafsut*, n° 13 : Hommage à M. Mammeri, p. 81-89.

Déjeux, J. (1992), *La littérature maghrébine d'expression française*, Paris, PUF.

Escarpit, R. (1958), *Sociologie de la Littérature*, Paris, PUF, coll. Que sais-je ?.

Merolla, D. (1995), « Espace littéraire kabyle », Paris, *Etudes et Documents Berbères*, n° 13.

Merolla, D. (1996), *Gender and community in the Kabyle literary space*, Leiden, Research School CNWS.